

ACCOMPAGNEMENT

et valorisation adhérents Tourisme Durable

Dans le cadre de la **labellisation Green Destinations**, dédiée au tourisme durable, dont Caen la mer a été distinguée le mercredi 6 mars 2024, l'Office de Tourisme et des Congrès vous propose un accompagnement spécifique dans vos démarches de labellisation*.

AIDE À LA LABELLISATION

Accompagnement technique

- Mise à disposition d'un **guide des bonnes pratiques** et d'une **charte de bonnes pratiques** destinée à votre clientèle
- Présentation des **financements** existant
- Informations précises sur les **labels adaptés** à chaque structure
- Aide à la **préparation des audits**

Accompagnement financier

- **Prise en charge de 50 % des frais d'audit**, jusqu'à 500 €
- **Réduction de 10 %** sur l'adhésion à l'Office de Tourisme et des Congrès, applicable dès la campagne d'adhésion suivante

UNE FOIS LA LABELLISATION OBTENUE

Visibilité accrue

- **Mise en lumière spécifique** de votre structure
- **Affichage du label** sur votre page du site internet de l'Office de Tourisme et des Congrès et sur les brochures papier et numériques.
- **Référencement de votre structure** dans notre brochure numérique **Slow Tourisme & Tourisme Durable** et sur la page **Votre événement écoresponsable à Caen la mer**
- Selon votre activité, visibilité sur la page de destination dédiée à Caen, sur **la plateforme Mollow**, notre partenaire spécialisé dans la promotion d'un mode de voyage durable

Votre contact privilégié :



Sylvain Paix - Chargé de mission tourisme durable

Tél. : +33 (0)2 31 27 97 57 - s.paix@caenlamer-tourisme.fr